

Programme et inscription des **Mercredis de Juin/Juillet**

ALSH 3/11 ans de Bubry – **du 05 /06/2024 au 03/07/2024**

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 27 Mai

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Mercredi 5 Juin	Présence	Mercredi 12 Juin	Présence	Mercredi 19 Juin	Présence
Matin	Peinture sur galets Décors marins 3/11 ans Départ 9h Sortie théâtre à la coque « Un bateau » 5/7 ans	<input type="checkbox"/>	Départ 9h 00 Journée à la plage 3/11 ans 	<input type="checkbox"/>	Peinture crabes avec les mains 3/6 ans  Activités sable coloré 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Tennis en ballon 3/6 ans Parcours vélo, rollers 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Journée à la plage Retour 17h00	<input type="checkbox"/>	Tir à la corde 3/6 ans Atelier « récup » à Caudan Couronne végétale 7/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 26 Juin	Présence	Mercredi 3 Juillet			
Matin	Fabrication de méduses 3/6 ans Création Mr et Mme nature 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Journée festive 3/11 ans Jeux de marionnettes, déguisements			
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine			
Après-midi	Trouver les animaux cachés 3/6 ans Dauphin, dauphine 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Kermesse, expos photos Jeux en bois Goûter offert aux familles			



Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2024
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

